



Trophée de l'Aude 2020

Régate du 29 août 2020

Dans le cadre du Trophée de l'Aude 2020, l'organisateur est le Centre Nautique de Narbonne Plage avec le soutien la Ville de Narbonne. La langue officielle pour le règlement, les instructions et les informations concernant la course, ainsi que la langue de trafic radio, est le Français.

Présidents du Comité **d'organisation** : / **Mathieu Serra**

Président du Comité de course : Mathieu Viguié

1. REGLES

1.1. La régata sera régie par :

- Les règles de courses pour voiliers :
- L'avis de course,
- Les présentes instructions de course.

1.2. Avant la course, un briefing obligatoire. **Compte tenu des conditions sanitaires le briefing, obligatoire, aura lieu sur l'eau par VHF. Dans ce cas, à l'appel de son bateau (ou N° de voile), le chef de bord confirmera sa participation et son équipage inscrit sur la fiche d'inscription en possession du CNNP. Cette confirmation vaudra acceptation de l'avis de course et des instructions de courses**

1.3. Si le pavillon Y est hissé à terre et/ou sur le bateau comité, le port de la brassière est obligatoire.

2. PUBLICITE

La publicité des concurrents sera restreinte, les bateaux pourront être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice (voir la règle 20 de l'ISAF) et toute autre information relative à la régulation 20.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régata est ouverte aux bateaux dès 5.50 m de long, et y compris classe A, R1 et L.

Chaque bateau doit être équipé d'une VHF opérationnelle. Les concurrents devront être en règle éventuellement avec leur association de classe.

3.2. Le Comité d'organisation ou le Comité de course demeure libre d'accepter ou de refuser une inscription si le bateau ne semble pas en mesure d'affronter les conditions de navigation de la régata. La régata est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité



Trophée de l'Aude 2020

Régate du 29 août 2020

nationale, ils devront disposer de l'armement de sécurité prévue pour la zone de navigation déclarée aux Affaires Maritimes.

3.3. 3.3. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire **par retour de la fiche d'inscription (format pdf ; ods ; xls ; xlsx) par courriel ou** par courrier postal à l'adresse du club :

Centre Nautique de Narbonne Plage (CNP)
Base Navalia
Le Port
11000 NARBONNE-PLAGE
jusqu'au jeudi 27 août 2020 date du timbre postale faisant fois

ou par courriel à l'adresse suivante : **sport@cnp.fr**
jusqu'au jeudi 29 août 2019 à 24H00.

3.4. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur licence FF Voile valide portant la mention « compétition » ou l'une des licences « adhérent », « pratiquant » ou journalière obligatoirement accompagné d'un certificat médical et accompagné d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- L'autorisation de port de publicité
- Le certificat HN du bateau

3.5. Les concurrents étrangers, non licenciés FF Voile, devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

4. DROIT A PAYER

20,00 € par bateau.

5. PROGRAMME

5.1. Permanence et accueil des concurrents : le vendredi 28 août 2020 de 14h00 à 19h00 au club house du CNP en respectant les mesures barrières. PAS DE PERMANENCE LE SAMEDI OU LE DIMANCHE(éventuellement)

5.2. Date et heure du briefing :

- Samedi 29 août 2019 à 11h30 sur l'eau.
- Si la course est renvoyée au dimanche en raison des conditions météo, le briefing aura lieu le dimanche 30 août 2020 à 11h30 sur l'eau sur l'eau



Trophée de l'Aude 2020

Régate du 29 août 2020

5.3. Mise à disposition sur l'eau :

- Samedi 29 août 2020 à 11h00
- Eventuellement dimanche 30 août 2020 à 11h00

5.4. Résultats et remise des prix : compte tenu des conditions sanitaire, aucune proclamation des résultats

6. PARCOURS ET INSTRUCTIONS

6.1. Le parcours sera de type construit, à moins de 6 milles, le long de la côte de Narbonne Plage entre Valras et Gruissan. Les parcours seront distribués au briefing ainsi que l'ordre dans lequel les marques doivent être laissées ou contournées et leur côté requis, ainsi que la longueur indicative des parcours.

6.2. Procédure de départ.

Le décompte est communiqué par des signaux visuels appuyés de signaux sonores.

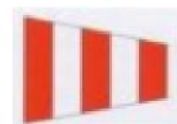
Avertissement : 5 minutes avant le départ , envoi pavillon CNNP

Préparatoire : 4 minutes avant le départ, envoi du pavillon P,



Une minute : 1 minute avant le départ pavillon P affalé Départ pavillon CNNP affalé

Un **retard** est signalé par le pavillon "aperçu"



Une **annulation** est signalée par le pavillon "N"



Un **rappel général** est signalé par
Le pavillon "premier substitut"





Trophée de l'Aude 2020

Régate du 29 août 2020

Les règles de la dernière minute

Si au cours de la minute précédant le signal de départ une partie quelconque du bateau (coque, équipage ou équipement) dépasse la ligne de départ :

- Sous pavillon P, le bateau doit entièrement **revenir derrière la ligne** en passant à l'extérieur de la ligne sans la couper avant de prendre le départ .

Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les 10 minutes après ce signal sera classé abandon (DNF). Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément au schéma en franchissant la ligne de départ après le signal de départ et avant la fermeture de cette ligne.

7. PENALITES ET LITIGES

RAS

8. ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation

9. CLASSEMENT

Le système de classement utilisé sera

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

L'attention des concurrents est attirée sur la règle fondamentale 1 de l'I.S.A.F. qui établit que tout voilier doit porter toute l'assistance possible à tout bateau ou à toute personne en danger lorsqu'il est en situation de le faire.

11. Coronavirus

Chaque skipper est responsable de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour le respect des gestes barrières sur son voilier.

Le comité d'organisation ne saurait être tenu responsable pour toute contamination sur les voiliers participants.

Inscriptions : **Au Club Nautique de Narbonne Plage**

Base Navalía – Port de Plaisance

11100 Narbonne Plage

sport@cnp.fr



Trophée de l'Aude 2020

Régate du 29 août 2020

Claude Lebessou, président du club: 06 09 81 29 98

Mathieu Serra, président du comité de course :06 65 69 56 37

Benoit Olivier, responsable régates 06 14 39 03 96

Communication VHF :

Comité de course Canal 8

CROSS: Canal 16

Capitainerie: canal 9

Numéros de téléphones importants

CROSS La Garde : 04 94 61 16 16

SNSM Vedette de sauvetage « ND des Auzils »: 06 78 03 14 69

SMUR, SOS Urgences 15

Capitainerie de Narbonne-Plage : 04.68.49.91.43.

Pompier, centre de secours : 18 ou 112

Gendarmerie Nationale : 17 ou 04 68 49 06 00

Gendarmerie Maritime : 04 68 49 44 35

Police Municipale : 04.68.90.26.76.

Centre Hospitalier de Narbonne:04 68 42 60 00